



Ville de MARLES-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N° 2025-36 DU 07 NOVEMBRE 2025 PUBLIÉE LE 07 NOVEMBRE 2025

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°2 PORTANT VIREMENT DE CRÉDIT DE CHAPITRE À CHAPITRE - M57 FONGIBILITÉ DES CRÉDITS – BUDGET VILLE

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°27.06.22.14 du 27 juin 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 pour les budgets de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu la délibération n°03.04.25.05 du 03 avril 2025 relative au vote du budget primitif de la Commune pour l'exercice 2025 et conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, autorisant le maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminés à l'occasion du vote du budget ;

Vu la délibération n°25.06.25.09 du 25 juin 2025 relative à la décision modificative n°1 du budget ville ;

DÉCIDE

D'autoriser les virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61521-025 : Entretien et réparations sur terrains	1 015,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 015,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-025 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	1 015,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0,00 €	1 015,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 015,00 €	1 015,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2046-845 : Attributions de compensation d'investissement	0,00 €	22 813,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	22 813,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-845 : Terrains nus	0,00 €	115 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	115 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2312-845 : Agencements et aménagements de terrains (en cours)	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-338 : Constructions (en cours)	72 813,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-845 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2318-4221 : Autres immobilisations corporelles (en cours)	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	137 813,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	137 813,00 €	137 813,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

PRÉCISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion et transmise à Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Bruay-la-Buissière.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille, CS 62039, 05 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 LILLE CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de Marles-les-Mines, dans le même délai de deux mois. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant sa réponse. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet « www.telerecours.fr ».

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le 07 novembre 2025

Fait à MARLES-LES-MINES, le 07 novembre 2025

Pour expédition conforme,

